

LOUVAIN-LA-NEUVE

Mécontents, ils passent la nuit aux halles

Des étudiants ont manifesté et sont allés occuper les halles universitaires pour dénoncer le montant du minerval exigé aux étudiants non-européens.

● **Quentin COLETTE**

Jeudi, vers 13h, une soixantaine d'étudiants s'est réunie sur la place de l'Université à l'initiative de l'Assemblée générale des étudiants de Louvain-la-Neuve (AGL) et de la Fédération des étudiants francophones (FEF). Dans leur ligne de mire, le coût du minerval pour les étudiants non-européens.

Depuis la réforme du décret Pay-sage en juin 2016, l'Académie de recherche et d'enseignement supérieur (ARES), c'est-à-dire la fédération des établissements d'enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles, fixe le minerval des étudiants non-européens. Montant maximal possible : 12 525 €, soit quinze fois le minerval des étudiants belges et européens qui est de 835 €.

L'ARES n'a toutefois pas encore été jusque-là. Début avril, elle a

décidé que pour l'année académique 2017-2018, le montant réclamé s'élèvera à 4 175 €, comme pour l'année 2016-2017. Une petite victoire, salue les étudiants.

Toutefois, ils réclament que le décret soit modifié pour que ce débat ne soit pas permanent. Car chaque année, l'ARES se penchera sur la question. « *On sent que les recteurs poussent à ce que le minerval soit augmenté* », regrette Tanguy Massin, le président de l'AGL.

Même minerval si...

Ce dernier pointe aussi le fait qu'avec la réforme, « *seuls les étudiants des pays repris sur la liste des pays les moins développés de l'ONU (48 pays majoritairement africains) payent le même minerval que les étudiants européens. Les étudiants d'Amérique du Sud ou du Cameroun, par exemple, en sont exclus. Or, tous ne sont pas capables de financer un minerval de 4 175 €. C'est une perte pour la diversité dans les auditoires* », continue le président de l'AGL.

Du côté de l'UCL, Didier Lambert, vice-recteur aux Affaires étudiantes, souligne que les étudiants non européens peuvent bénéficier d'une exonération à la réussite dès leur deuxième année à l'université, « *ce qui n'existait pas avant* », du moins s'ils restent

dans le même cycle.

Les étudiants qui bénéficient d'une bourse délivrée par Wallonie-Bruxelles International, les étudiants qui s'inscrivent au 3^e cycle (doctorant) et les étudiants qui s'inscrivent à l'agrégation de l'enseignement secondaire supérieur payent aussi le même minerval que les étudiants européens.

Réunion sans résultat avec le recteur

Après la manifestation, des étudiants sont allés occuper l'étage rectoral des halles universitaires, dès 14h, dans le but de rencontrer le rectorat pour lui demander des engagements clairs. « *On parle de ce sujet de façon paisible depuis un an avec les recteurs des universités. Mais leur position ne change pas, sauf quand il y a une mobilisation* », justifie Tanguy Massin.

La réunion s'est finalement tenue un peu après 18h et a duré près de 2h30. « *Il n'y a pas eu d'avancées ni d'engagements clairs du recteur Vincent Blondel, se désole le président de l'AGL. Une quinzaine d'étudiants dont moi-même resterons donc pour occuper l'étage rectoral des halles universitaires. Nous y passerons la nuit. La suite ? On verra ce vendredi matin.* »

Une manifestation et une action semblables ont eu lieu à l'ULB. ■

Des étudiants non-subsidiés Les universités reçoivent entre 4 000 € et 10 000 € de subsides de la Fédération Wallonie-Bruxelles par an et par étudiant belge ou européen en fonction de son domaine d'études. Ce n'est pas le cas pour les autres. « *Mais nous refusons que ces derniers portent la responsabilité d'un manque de financement de notre enseignement supérieur* », pointe la Fédération des étudiants francophones qui dénonce le montant du minerval qui leur est appliqué.

Des étudiants belges touchés aussi ? Le mouvement étudiant craint que le minerval d'étudiants « non-finançables » par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour des raisons académiques soit revu à la hausse. « *Ce n'est pas à l'ordre du jour et je ne crois pas que ce soit possible* », rassure le vice-recteur aux Affaires étudiantes de l'UCL.

Q. C.